

L'entrevue vise à déterminer si le client et l'architecte ont des objectifs, des perspectives et des attitudes compatibles. Les questions doivent porter sur ces préoccupations et la « chimie » globale de la relation client/architecte.

Nom du projet :	Date :
Nom de la firme :	Heure :
Nom de l'examineur :	

Procédures de l'entrevue

Les architectes invités à participer à une entrevue doivent être prêts à aborder les points suivants. Les questions de l'architecte seront acceptées lorsque le panel d'examineurs aura terminé ses questions et si le temps le permet.

Critères d'évaluation	Note (1-5)	X	Pondé- ration (1, 1,5 or 2)	=	Total
-----------------------	---------------	---	-----------------------------------	---	-------

8.1 Compréhension du projet

1. L'architecte comprend l'étendue du projet et les besoins du client.		X		=	
2. L'architecte comprend les contraintes et les opportunités du projet.		X		=	
3. L'architecte comprend d'autres questions reliées au client.		X		=	

8.2 Équipe de projet et consultants proposés

1. L'expérience, les compétences et les capacités du personnel clé proposé et affecté à ce projet.		X		=	
2. L'expérience, la capacité et les compétences de la personne chargée de liaison avec le client.		X		=	
3. L'expérience, les compétences et les capacités des consultants proposés pour ce projet.		X		=	

8.3 Gestion de projet proposée - L'approche de la firme par rapport à :

1. Gestion du projet		X		=	
2. Interface avec le client, processus d'examens et d'approbations		X		=	
3. Systèmes d'assurance de la qualité		X		=	
4. Systèmes de contrôle des coûts		X		=	
5. Calendrier et processus de mise à jour		X		=	
6. Procédures de conciliation		X		=	

Sous-total de la page 1

Critères d'évaluation	Note (1-5)	X	Pondé- ration (1, 1,5 or 2)	=	Total
8.4 Expérience connexe					
1. Qualité et expérience de projets d'un type semblable ou connexe		X		=	
2. Projets requérant des services professionnels semblables		X		=	
8.5 Impression générale					
1. Capacité d'exprimer des idées		X		=	
2. Capacité de gérer l'équipe de projet		X		=	
3. Capacité ou expérience antérieure de collaboration avec le client		X		=	
4. Communication/capacités d'écoute		X		=	
5. Capacité d'être flexible/de s'adapter		X		=	
6. Réponse de l'architecte à la question : « Pourquoi devrions-nous choisir votre firme pour ce projet? »		X		=	
Sous-total de la page 2					
Sous-total de la page 1					
8.6 Grand Total					

Commentaires des examinateurs :

1. L'architecte a une vaste expérience de projets semblables.
2. La personne responsable n'était pas présente à l'entrevue à cause d'un conflit d'agenda.
3. Les consultants ont déjà travaillé sur nos projets dans le passé.